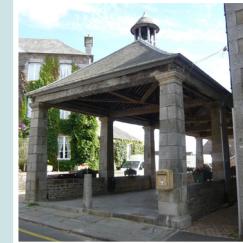




À voir

1 La halle aux grains et au beurre de Bény-Bocage

Treize piles surmontées de chapiteaux en granit soutiennent la charpente de la halle, qui se distingue par le montage chevillé de son ossature en bois. Un clocheton orne la toiture. Élément du patrimoine historique et culturel de Bény-Bocage, la halle aux grains fut construite entre 1710 et 1714 pour la vente des grains et du beurre. A proximité, une fontaine dotée d'un mécanisme en fonte fait jaillir l'eau de manière continue.



2 L'étang de Bény-Bocage

D'une superficie de 6 hectares, le plan d'eau de Bény-Bocage est un lieu propice à la détente et à la pêche. Un sentier permet de faire le tour de l'étang joliment réaménagé et agrémenté d'un parcours sportif, d'un mini golf et de jeux pour enfants.



3 Le panorama de la Bruyère

Un vaste panorama se dégage sur la ligne de crête lorsqu'un espace s'ouvre entre les arbres. Une vue sur le Bocage Virois avec son habitat dispersé et ces vallonnements creusés par les nombreuses rivières. Dans ce paysage bocager, les éoliennes de Rully, l'antenne des Houles perchée à 308 mètres, située sur la commune de Roullours, la ville de Vire ou encore la forêt de Saint-Sever restent des éléments bien distinctifs.



Balisage

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction



Météo : 3250

En cas d'urgence : 112



Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire

Square de la Résistance, Vire

14500 VIRE NORMANDIE

+33 (0)2 31 66 28 50

contact@paysdevire-tourisme.fr

www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

Credits photo : Office de Tourisme du Pays de Vire



Sur le chemin des Bruyères

Pratiques autorisées :



©Calvados Tourisme

Départ de Bény-Bocage

Parcours moyen - 15,8 km - 4h à pied

Dénivelé : 309 m - route : 34 %



Le parcours

D De la place des randonneurs à Le Bény-Bocage, emprunter une impasse entre deux habitations pour rejoindre un chemin. Au croisement, prendre à droite, puis traverser une route.

1 Tourner à gauche puis aussitôt à droite et continuer par un chemin en sous-bois. Continuer pendant 1500 m en passant d'abord devant des réservoirs d'eau puis en longeant ensuite la lisière du bois. À La Bruyère, tourner à droite et monter vers Les Fieffes. Après un virage, prendre à droite une route et atteindre plus haut l'entrée d'un large chemin. Ici, tourner à gauche et suivre le GR221 pendant 1 km.

2 Descendre à droite un chemin puis, après les maisons, continuer le chemin en face en lisière du bois. Au croisement de chemins, descendre à gauche. Plus bas, traverser d'abord une petite route puis plus loin, avec prudence, la D56. À la sortie du chemin, au lieu-dit La Vasnière, tourner à droite puis aussitôt à gauche sur une route. Prendre la première route à droite, passer Le Hamel Aumont et l'entrée de l'étang. Ignorer une route à droite.

3 À l'angle d'une haie, prendre un chemin à gauche qui débouche plus loin à un étang. Le contourner par la gauche aux trois-quarts et tourner à gauche sur une voie bitumée. Au parking, prendre la route à gauche puis, au hameau suivant, tourner à gauche vers La Tihardiére et rejoindre un chemin. Continuer toujours ce chemin jusqu'à une route. Là, tourner à droite, puis s'engager sur la D294 à droite avec prudence, et prendre rapidement à gauche.

4 Au hameau suivant, prendre le chemin à droite qui bifurque à gauche, puis à droite. Au calvaire de Romesnil, tourner à gauche sur la D109. Passer le village, traverser la D294a et prendre plus loin un chemin à droite. Laisser un chemin à gauche et traverser de nouveau la D294a, à Le Buissonnet. Continuer toujours tout droit jusqu'à un carrefour et prendre en face la D81b.

5 S'engager 250 m après dans un chemin à droite. Au bout de celui-ci, tourner à droite vers Le Bény-Bocage et rejoindre à gauche le point de départ.

